

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 23 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2014

2014 V 356 Vœu relatif à l'expérimentation d'un revêtement intelligent sur le périphérique.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que la route intelligente consiste à superposer plusieurs couches de revêtements aux fonctions distinctes ;

Considérant qu'elle comprend un matériau fonctionnant comme une pompe à chaleur, stockant la chaleur en été pour la restituer la nuit, et inversement quand il fait froid pour éviter le verglas ;

Considérant que le matériau de surface peut accueillir des cellules photovoltaïques pour éclairer la chaussée, la transformant ainsi en route à énergie positive ;

Considérant qu'une couche de ce revêtement est équipée de capteurs permettant de mesurer le trafic et l'état de la chaussée ;

Sur la proposition de M^{me} Julie BOILLOT et des élus du Groupe UMP,

Emet le vœu que :

La Mairie de Paris mette à l'étude l'opportunité d'expérimenter le revêtement intelligent permettant ainsi de mesurer ses avantages et ses performances, notamment en matière de réduction des nuisances sonores.